



Demande d'une installation d'assainissement non collectif

Neuve ou à réhabiliter

Dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 Kg/j de DBO₅.

L'étude de votre dossier de demande s'effectuera en plusieurs étapes :

- ✓ L'examen préalable du projet ANC basé sur le présent formulaire et l'étude de sols à la parcelle. L'émission de l'avis technique du SPANC fait l'objet d'une redevance à la charge du propriétaire qui s'élève à 90,20€ H.T. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif procédera à la facturation de la demande après délivrance de l'avis technique sur le projet. La facturation est gérée par le Trésor Public.
- ✓ Le contrôle sur site de l'installation d'assainissement pendant les travaux (avant remblaiement) pour vérifier la bonne exécution du projet, et l'établissement du certificat de conformité de votre installation d'assainissement, qui s'élève à 90,20€ H.T. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif procédera à la facturation du contrôle après délivrance du certificat de conformité du projet. La facturation est gérée par le Trésor Public.

Le Règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif est disponible en mairie, en téléchargement sur le site amiens.fr et sur demande auprès du SPANC.

Service Public d'Assainissement Non Collectif

1 Port d'Aval

80000 AMIENS

Courriel : spanc@amiens-metropole.com

Tél : 03 60 01 00 75 *Mobile*: 06 14 93 53 34

www.amiens.fr



Demande d'une installation d'assainissement non Collectif Neuve ou à réhabiliter

FICHE DECLARATIVE

Date de la présente demande :

Nature du projet : NEUF REHABILITATION

Adresse de l'installation d'assainissement non collectif concernée par la demande

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone: Mail :

Références cadastrales : Section Numéro(s) :

Année de construction du bien : < ou = 2ans >2ans

Coordonnées du Propriétaire (Adresse de facturation)

Nom et Prénom (*):

Date de naissance (*):

Raison sociale (*):

Numéro de SIRET(*):

Adresse (*):

Code postal (*): Commune(*):

Téléphone(*): Mail :

Engagement du Propriétaire

Le propriétaire certifie l'exactitude des informations fournies dans ce document.

Il s'engage :

- ✓ à réaliser l'installation uniquement **après réception de l'avis technique FAVORABLE** sur le projet et conformément au projet accepté, en respectant les dispositions de l'arrêté du 7 Mars 2012 modifiant l'arrêté du 7 septembre 2009 et du DTU64.1 d'Août 2013,
- ✓ à prendre connaissance et appliquer les commentaires et réserves émises par le SPANC concernant son installation,
- ✓ à prévenir le SPANC 15 jours avant le début des travaux afin de fixer une date de contrôle de l'installation avant remblaiement,
- ✓ à ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement,
- ✓ à ne pas évacuer les eaux traitées dans le réseau d'eau pluvial,
- ✓ à assurer le bon entretien de son installation conformément aux consignes du fabricant (vidanges avec factures notamment),
- ✓ à s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC et mentionnée en page 1 du formulaire de demande d'une installation d'assainissement non collectif Neuve ou à Réhabiliter (soit 90,20€ H.T. pour l'étude préalable au projet et 90,20€ H.T. pour le contrôle de bonne exécution).

Fait à Le

Signature du propriétaire (précédée de la mention : « *Lu et approuvé* »)



Demande d'une installation d'assainissement non Collectif Neuve ou à réhabiliter

Caractéristique de l'immeuble et de son terrain

TYPE DE RESIDENCE

Principale

Secondaire

Location

Autre, Préciser :

Nombre de pièces principales (chambres, bureau, salle, salon) :

Date d'achat de la maison :

OCCUPATION

Nombres d'occupants permanents :

Nombre d'occupants occasionnels :

Présence d'un captage à proximité des ouvrages :

OUI

NON

Ne sait pas

Si oui, est-il destiné à la consommation humaine ?

OUI

NON

Ne sait pas

Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement :

m.

CARACTERISTIQUE DU TERRAIN

Superficie totale de la parcelle :

m².

Superficie disponible pour l'assainissement :

m².

Nature de cette surface (pelouse, friche, culture, place, arbres) :

Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable?

OUI

NON

Si non, préciser (puits, forage,...) :

Cet ouvrage est-il déclaré à la mairie (selon article R.214-5 du code de l'environnement)?

OUI

NON

Pente du terrain prévue pour les ouvrages d'assainissement:

Faible (<5%)

Moyenne (entre 5 et 10%)

Forte (>10%)

Contraintes particulières liées à la parcelle d'implantation de la filière (accès difficile à la parcelle, zones de passage, végétation, piscine, parking,...):

DESTINATION DES EAUX PLUVIALES

Réseau de surface (fossé, caniveau,...)

Infiltration à la parcelle

Rétention (cuve, mare,...)

Autre, préciser :

RAPPEL: le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou drains d'infiltration) est interdit.



Demande d'une installation d'assainissement non Collectif Neuve ou à réhabiliter

Définition du projet d'assainissement non collectif

MISE EN ŒUVRE DE L'INSTALLATION

Conception du projet (Bureau d'étude) :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone:

Référence de l'étude de Sol :

Réalisation (entreprise ou particulier) :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone:

PRETRAITEMENT DES EAUX USEES

Les eaux ménagères et les eaux vannes (WC) sont –elles traitées ensemble ?

OUI

NON

Volume de la fosse toutes eaux ou septique :

Bac à graisse :

OUI

NON

Si oui, Volume :

Caractéristique de la fosse (béton, polyéthylène, ronde, rectangulaire,...) :

Ventilation haute (primaire) :

OUI

NON

Ventilation secondaire (extracteur statique) :

OUI

NON

Préfiltre (décolloideur)?

OUI

NON

Si oui, volume :

Est-il intégré à la fosse ?

OUI

NON

Autres ouvrages prévus :

TRAITEMENT DES EAUX USEES

TRANCHEES D'EPANDAGE A FAIBLE PROFONDEUR

Nombre de tranchées : , longueur par tranchées : mL.

Longueur totale : m.

- LIT D'EPANDAGE
- LIT FILTRANT NON DRAINE A FLUX VERTICAL
- LIT FILTRANT DRAINE A FLUX VERTICAL
- TERTRE D'INFILTRATION
- LIT FILTRANT DRAINE A FLUX HORIZONTAL



**Demande d'une installation d'assainissement non
Collectif
Neuve ou à réhabiliter**

Longueur totale : mL.

Profondeur : m.

Superficie : m².

AUTRE, préciser :

FILIERE AGREEE :

Modèle :

Titulaire de l'agrément :

Numéro d'agrément :

Capacité de traitement (en Equivalent-Habitants) :

Fournisseur :

REJET DES EFFLUENTS après traitement : OUI NON

Si oui, type d'exutoire (rivière, fossé, puits d'infiltration,...) :

Autorisation de déversement du gestionnaire de l'exutoire : OUI NON

Si oui, la joindre au dossier.

La priorité est donnée à l'épuration par le sol ; le recours au puits d'infiltration n'est accepté qu'en dernier ressort sur la base d'une étude hydrogéologique.

Tout rejet d'eaux usées traitées au réseau d'eau pluvial (tuyau, caniveau,...) est INTERDIT.

PIECES A JOINDRE AU PRESENT DOSSIER TECHNIQUE

Plan de situation de la parcelle sur extrait de plan cadastrale

Plan de masse du projet d'installation d'assainissement non collectif au 1/200^e ou 1/500^e

Plan en coupe de la filière et de l'habitation fournie avec l'étude de sol au 1/200^e ou 1/500^e

Etude de sol à la parcelle permettant de caractériser l'aptitude des sols à l'épuration et/ou l'infiltration des eaux usées domestiques

Présent formulaire de demande dûment complété et signé par le PROPRIETAIRE.

Accord du propriétaire de l'exutoire (cas d'une évacuation dans le milieu superficiel).

Fait à Le

Nom, Prénom et signature du propriétaire (précédé de la mention : « *Lu et approuvé* ») :



DECLARATION DE DEBUT DE TRAVAUX ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

A ADRESSER AU SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

**15 JOURS AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF.**

Date de l'avis technique du SPANC :

Je soussigné(e) M. et Mme

demeurant à , Commune :

Signale(nt) que les travaux de construction du dispositif d'assainissement non collectif dans ma propriété doivent
débuter le et devraient être achevés pour le

Adresse du chantier :

Commune : Tel/ Port des propriétaires :

Nom de l'Entreprise ou de l'exécutant des travaux :

Adresse :

Tel / Port :

IMPORTANT :

Le chantier doit être contrôlé avant remblaiement, sous peine de non délivrance du certificat de conformité.

Les plaques d'identification des différents ouvrages sont apparentes et au niveau du sol fini.

Les ouvrages de prétraitement, les tranchées d'épandage ou les filtres à sables ne sont pas recouverts.

Le contrôle de l'installation peut donc être effectué à partir de la date indiquée ci-dessus.

**Il est important de contacter le SPANC 15 jours avant le début des travaux afin de pouvoir effectuer le contrôle
dès le début du chantier.**

Fait le , à ,

Signature du propriétaire

Service Public d'Assainissement Non Collectif

1 Port d'Aval
80000 AMIENS

Courriel : spanc@amiens-metropole.com

Tél : 03 60 01 00 75
www.amiens.fr